

# Registre de traitements

## Définition

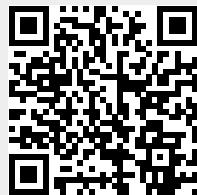
Le registre de traitement est l'outil de recensement de l'ensemble des traitements mis en œuvre sur des données et de disposer d'une vue d'ensemble de ce que vous faites avec les données personnelles au sein d'une organisation. Ce registre est prévu par l'article 30 du RGPD et il participe à la documentation de la conformité.

## A qui ça sert ?

Le registre de traitement sert principalement au DPD ou au DPO (délégué à la protection des données) dans la gestion des données de l'entreprise. Il peut être contrôlé par la CNIL

From:

<https://wiki.sio.bts/> - **WIKI SIO : DEPUIS 2017**



Permanent link:

<https://wiki.sio.bts/doku.php?id=cejmaregtrait&rev=1673354995>

Last update: **2023/01/10 12:49**